



# VIVE LE PRINTEMPS



Mer 26/04

- Création : marque-page pokémon
- Tchouk ball
- Badminton

Mer 3/05

- Création : ma fleur
- Ogosport
- Tennis

Mer 10/05

- Création : grenouille sauteuse
- Basket
- Tir à l'arc

Mer 17/05

- Création : bilboquet
- Atelier modelage
- Jeu : Poule, renard, vipère

Mer 24/05

- Création : Razmotte
- Jeu : attrape foulard
- Lucky Luke

Mer 31/05

- Création : monstre paille
- Jeu : chat et souris
- Molky

Good vibes

Mer 7/06

- Jeu : Killer
- Création : arc-en-ciel
- Balle au prisonnier

Mer 14/06

- Création : cerf-volant
- Jeu : Béret
- Jeu de mimes

Mer 21/06

- Chasse au trésor**
- Dessin à l'aveugle

Mer 28/06

- Création : cactus
- Jeu : Poisson-pêcheur
- Karakaka

Mer 5/07

- Atelier cuisine : brochettes de bonbons
- Fête des vacances (boum, goûter amélioré, bataille d'eau...)**



**Calendrier des réservations au sein des accueils de loisirs de la Communauté de  
Communes Médoc Estuaire via le "Portail Famille"**

Périodes	Ouverture des réservations	Clôture des réservations ou modifications
Vacances de février 2023	Mardi 3 janvier 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Février-Mars-Avril 2023	Mercredi 11 Janvier 2023	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances de Printemps 2023	Lundi 20 Février 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Avril-Mai-Juin-Juillet 2023	Mercredi 15 Mars 2023	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances d'Été 2023	Lundi 29 Mai 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée

Attention, conformément au règlement intérieur des ACM, la réservation des mercredis et vacances scolaires est obligatoire. L'enfant ne pourra être accueilli si cette réservation n'a pas été faite et validée. La réservation peut s'effectuer en ligne sur le site de la Cdc via le portail famille, ou à défaut par le biais d'un formulaire de réservation papier à retirer au sein de chaque accueil de loisirs (un délai supplémentaire de traitement sera dès lors nécessaire).

Les réservations sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite du nombre de places disponibles pour chaque accueil de loisirs. Un mail de confirmation sera adressé. Une liste d'attente sera constituée le cas échéant. Les familles seront automatiquement prévenues par mail si la demande est acceptée suite à un désistement. Il est conseillé aux familles de vérifier l'information directement sur le portail famille et de penser à annuler la demande sur liste d'attente si une autre solution de garde a été trouvée entre temps.

Toute activité réservée, non fréquentée par l'enfant sans demande d'annulation justifiée dans les délais, sera facturée intégralement à la famille selon le tarif correspondant à son quotient familial (sauf maladie ou cas de force majeure)

**L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)**



# ALSH Soussans

## Mercredis Avril-Mai-Juin-Juillet 2023



**Direction :**

**Juanita Carbonnel**

**06.45.75.21.99 / 05.56.56.97.65**

**mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr**

**OUVERTURE : 7H00  
FERMETURE : 19h00**

